



Strasbourg, le 23 aout 2022

Chers parents,

Si votre enfant etait adherent l'annee derniere, il est possible de renouveler son adhesion en ligne.

Attention, l'inscription ne sera complete qu'avec les documents suivants que nous vous demandons de venir nous remettre **le samedi 03 septembre 2022 entre 15h et 17h** dans nos locaux 6, rue Leon Boll 67000 Strasbourg :

- La fiche sanitaire de liaison, avec
 - une photo d'identite recente de votre enfant
 - la copie des pages du carnet de sante relatives aux vaccinations
- La fiche d'informations complementaires
- le reglement de la cotisation

⚠ les parents ne pouvant acceder aux locaux lors des activites, il convient de ne pas attendre la premiere reunion pour remettre les documents aux chefs.

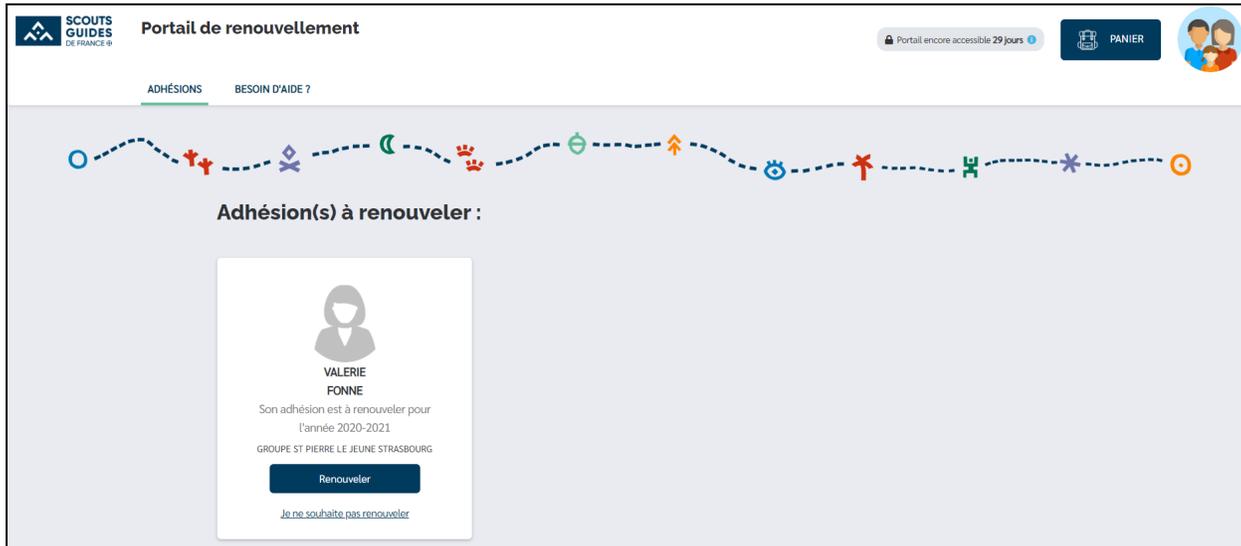
Tutoriel :

1. Cliquer sur le lien "Acceder au portail" dans le mail "invitation a renouveler" envoye par adherents@sgdf.fr





2. Dans le portail de renouvellement, cliquer sur “Renouveler” pour le ou les adherents a renouveler.



3. Corriger les informations de l'adherent (noms, adresse, coordonnées...)
Dans la partie "inscription", sélectionner l'unité pour la nouvelle année dans le menu déroulant "structure"

Filles	Garçons	Années de naissance
Farfadets		2015, 2016 (6 ans revolus + être au CP)
Jeannettes	Louveteaux	2012, 2013, 2014
Guides	Scouts	2009, 2010, 2011
Caravelles	Pionniers	2006, 2007, 2008
Compagnons		2005, 2004, 2003

Cocher les différentes autorisations.

4. Dans la partie "Adhésions" :
- Selectionner son QF
 - Ajouter un éventuel don au groupe
5. Une fois toutes les adhésions renouvelées, se rendre sur le panier (qui a une forme de sac à dos), pour trouver le récapitulatif des adhésions à régler. Pour une question de simplicité, les règlements se font par groupe. Si la famille est dans deux groupes différents, il lui faudra faire 2 règlements (1 par groupe).
Différents modes de règlements sont proposés :
- règlement par chèque, espèces ou chèques-vacances : il faudra les remettre au groupe. Un mail est envoyé avec le montant total du.
 - règlement par virement : préciser impérativement dans le libelle « Adhésion – Nom de famille l'enfant ».
 - La comptabilité des adhésions étant séparée de celle des activités, merci de ne pas cumuler les sommes dues.

Amitiés Guides & Scouts,

Les maîtrises du Groupe St Pierre-le-Jeune / Strasbourg